

Par courrier recommandé et par
courriel à trp.fin@fsma.be

FSMA
A l'attention de Madame d'Hollander
Rue du Congrès 12-14
1000 Bruxelles

La Hulpe, le 31 août 2017
Ns/réf. : HV-syc-2017-L042

Chère Madame,

Nous nous référons à l'article 74§8 de la Loi relative aux Offres Publiques d'Acquisition du 1^{er} avril 2007.

En ce qui concerne les actions avec lesquelles les signataires de la convention d'actionnaires agissent de concert et la structure de contrôle des parties à la convention d'actionnaires, nous nous référons à la déclaration de transparence du 1^{er} décembre 2016 (publiée le 2 décembre 2016) portant sur le renouvellement de la convention d'actionnaires.

Afin d'être complet, nous vous prions également de noter que, par rapport aux actions hors actions de concert, les changements suivants sont intervenus depuis le 1^{er} septembre 2016 :

Actionnaire	Date	Transaction	Commentaire
TRIS n.v.	Septembre 2016	-90.763 ¹	hors bourse
ALVA s.a.	Septembre 2016	-31.200	transaction boursière
ALVA s.a.	Octobre 2016	-10.000	transaction boursière
ALVA s.a.	Novembre 2016	-18.000	hors bourse
SOFINIM n.v.	Septembre 2016	-26.336	transaction boursière
SOFINIM n.v.	Octobre 2016	-4.845	transaction boursière
Stéphan Sonnevillie s.a.	Avril 2017	+8.000	hors bourse

¹ Pour rappel, en septembre 2016, Tris n.v. a cédé l'ensemble des actions qu'elle détenait (soit 695.643) à 3D n.v., une société liée. Le nombre de 90.763 actions correspond aux actions cédées ne faisant pas partie de l'action de concert (695.643 détenues - 604.880 actions de concert = solde de 90.763 hors actions de concert).



Au vu de ce qui précède, les participations des signataires de la convention d'actionnaires se présentent (à la date du présent courrier) comme suit :

Actionnaire	Actions	Dont actions faisant partie de l'action de concert
3D n.v.	695.643	437.500
SOFINIM n.v.	592.880	437.500
Luxempart s.a.	602.048	437.500
ALVA s.a.	521.437	437.500
Stéphan Sonneville s.a.	241.030	150.500
Total	2.653.038	1.900.500

Nous restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire et vous prions d'agréer, Chère Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Sidney D. BENS
Directeur Financier

Stéphan SONNEVILLE s.a.
Administrateur Délégué